

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

QUATRE PAGES SEULEMENT

En raison d'une réorganisation de l'Imprimerie qui fait notre Bulletin, nous sommes contraints de ne paraître ce mois que sur 4 pages, car la confection de notre format habituel occasionnerait un trop grand retard.

Nous nous excusons de ce contretemps indépendant de notre volonté.

LA DIRECTION.

Jan Van ZUTPHEN nous quitte...

Nous apprenons que Jan Van Zutphen, notre vieux camarade hollandais, vient de donner sa démission de membre du Bureau de l'Alliance Universelle.

Nous ignorons encore quels sont les motifs de cette décision. Nous pensons cependant qu'elle est causée par des raisons de santé, Van Zutphen ayant été gravement malade l'an dernier.

Van Zutphen est âgé de 65 ans, étant né le 7 octobre 1863.

Rappelons que c'est lui qui s'attacha surtout au problème d'épuration de la poudre noire et que c'est à sa ténacité que le Rayon de Soleil de Hollande, de Belgique et de France, doit sa prospérité.

Voici la notice biographique que nous publiions en mai 1928, à propos d'un article sur « Les Origines du Rayon de Soleil ».

« Ayant été élevé dans l'un des quartiers ouvriers des plus populaires de la ville, il vit, dès son enfance, entre tant d'autres misères dont souffrent les travailleurs, combien la tuberculose exerçait de ravages parmi eux. Etant polisseur, il s'inquiéta, de bonne heure déjà, de la mauvaise situation dans laquelle se trouvaient les diamantaires d'Amsterdam, et, en 1888, il fut nommé Président de la « Société des Ouvriers Diamantaires », qui était alors une des sections de l'Union Sociale Démocrate des Pays-Bas. Lors d'une grève des diamantaires de Hanau (Allemagne), en 1889, il fut délégué par ses collègues pour aider les grévistes Allemands dans leur mouvement, mais,

en vigueur de la loi contre les Socialistes de ce pays, il subit un arrêté d'expulsion. Lors de la grève générale des diamantaires Amstellodamois, en 1894, mouvement duquel l'A. N. D. B. est née, il dirigeait avec Henri Polak et quelques autres camarades, le Comité de Grève. Après avoir été Président de ce Comité, il devint Secrétaire de l'Organisation Syndicale. Il a été Conseiller Municipal de la capitale Hollandaise, fonction qu'il a déclinée aux dernières élections pour pouvoir se consacrer entièrement à la Fondation dont il est l'âme même. Il a toutefois conservé sa fonction, moins absorbante, de Conseiller Général pour la Hollande Septentrionale, pour défendre, entre autres choses, les intérêts des travailleurs atteints de la tuberculose ».

A l'heure où cet apôtre prend sa retraite, tous les diamantaires du monde enverront à « l'oncle Jan », comme on l'appelle là-bas, un souvenir ému et reconnaissant.

Retiré de la vie active de nos organisations, Van Zutphen n'en continuera pas moins, nous en sommes certains, à les suivre avec intérêt, au besoin à les aider, dans les moments difficiles, de ses conseils.

Faisons en sorte que nos organisations et nos œuvres continuent à prospérer et à grandir, prouvant ainsi à celui qui s'est dépensé sans compter pour elles, que sa longue vie de luttes, son long apostolat de bonté, n'ont pas été vains !

E. PONARD.

Les nouveaux aspects de la lutte contre le clandestinisme et l'industrie à domicile en Belgique

Le clandestinisme et l'industrie à domicile qui ne cessent de croître en Belgique, constituent un danger contre lequel n'ont jamais cessé de lutter nos camarades ouvriers de l'A. D. B.

Jusqu'à présent leurs efforts furent impuissants à endiguer la vague du clandestinisme, car une bonne partie des patrons, s'abusant sur leurs véritables intérêts, favorisaient ouvertement ou secrètement tous ceux qui s'installaient comme diamantaires en dehors des conditions de travail arrêtées par les organisations.

Il fallait donc amener les patrons à une plus saine compréhension des choses et c'est à quoi s'employèrent nos camarades.

On jugera du changement qui s'est opéré dans la mentalité des patrons sur cette question du clandestinisme et de l'industrie à domicile, par la lecture de la lettre suivante envoyée par le Syndicat Patronal Belge au Conseil Supérieur de l'Industrie et du Travail :

Anvers, le 7 mai 1928.

Au Conseil Supérieur de l'Industrie et du Travail,
Ministère du Travail,
2, rue Lambermont,
Bruxelles.

Monsieur le Président,

Par voie des journaux, nous apprenons que le Conseil a tenu une réunion le 2 de ce mois au Palais des Académies, pour continuer la discussion de l'avant-projet de loi réglementant le travail à domicile.

Suivant cette information, M. le Président se serait adressé aux divers groupements professionnels pour faire parvenir au bureau tous renseignements relatifs à la situation actuelle de l'industrie à domicile.

Notre union professionnelle ignore si une personnalité de l'industrie diamantaire a été touchée de la question, et si oui il aurait été hautement souhaitable qu'elle se fut mise en

rapport avec notre groupement qui comprend la presque totalité des patrons ainsi que les représentants des quatre bourses fédérées d'Anvers comptant chacune plusieurs milliers de membres. Notre union professionnelle a ses représentants à la Chambre de Commerce d'Anvers et est affiliée à la Chambre d'Industrie d'Anvers. Elle travaille en parfait accord avec le « *Algemeene Diamantbewerkersbond van België* » qui compte 14.500 membres. C'est vous dire que notre syndicat contrôle le marché diamantaire en Belgique.

Dans ces conditions nous nous croyons qualifiés à vous faire parvenir les résultats d'une enquête faite par nos commissions au sujet de l'industrie diamantaire à domicile et nous nous permettrons de vous communiquer nos désiderata en formulant l'espoir de les voir englober dans un ensemble de dispositions légales à défaut de quoi des mesures exceptionnelles pourraient être prises pour notre industrie.

Le problème est assez complexe parce que l'industrie diamantaire est celle d'un article de luxe dont la valeur intrinsèque n'est basée que sur la limitation de la production. La main-d'œuvre entre en ligne de compte proportionnellement à la qualité de la matière.

Pour des marchandises brutes de 2 carats et plus gros, la main-d'œuvre représente de 1 à 5 % de la valeur du produit. Pour les pierres de 1 carat de 3/4 ou 1/2 carat, la proportion est de 5 à 15 %. Pour les mélées, la proportion va de 10 à 40 %. Pour les marchandises très ordinaires elle est parfois de 60 %.

En aucun cas, pour une catégorie de marchandises la vente ne dépend nullement du prix de revient de la main-d'œuvre. Les ouvriers diamantaires gagnent des salaires élevés et il n'y a aucune raison pour qu'il en soit autrement. Les bénéfices industriels sont calculés sur le coût de la matière augmentée de la main-d'œuvre et sur cet ensemble il est ajouté des %. Si donc le prix de revient augmente sur toute la ligne ou s'il diminue sur toutes les marchandises ces % ne varient pas et l'industriel ne tire aucun profit de cette diminution de main-d'œuvre.

La consommation mondiale n'est pas affectée ; la vente n'est pas facilitée si le coût de la main-d'œuvre est réduit.

Le produit fini étant réexporté presque en totalité, la balance commerciale est favorablement influencée par cette exportation de main-d'œuvre. Il y a donc tout intérêt pour la nation à ce que cette main-d'œuvre reste élevée sans toutefois dépasser certaines limites qui favoriseraient la concurrence étrangère. C'est une question d'ajustement qui est régie par les lois économiques et à laquelle une direction en éveil prête une attention continue.

Ceci étant incontestablement établi, il y a donc un problème qui se pose primordialement ; c'est celui de la stabilisation de la main-d'œuvre.

Des efforts louables ont été faits à ce propos par les syndicats ouvriers, mais ils n'ont pas toujours été exempts de tendances à laisser dépasser le point maximum désirable. De même en temps de crise ils ont parfois été impuissants à empêcher des ouvriers à se mettre au travail pour des salaires plus bas, quand cette situation perdurait par trop longtemps.

C'est pourquoi il est né une entente entre parties ; c'est-à-dire, entre le Syndicat des fabricants et le Syndicat des ouvriers. Le but

poursuivi est la réglementation de l'industrie diamantaire.

Cette réglementation est précisément minée par le travail à domicile. La stabilisation des prix est mise continuellement en péril à tel point que des crises sérieuses se sont produites dans notre commerce, uniquement parce que le prix de revient de cette main-d'œuvre à domicile baisse énormément à la moindre stagnation des affaires. Si encore cette diminution provoquait une recrudescence des transactions elle serait salutaire, mais elle produit un effet contraire et prolonge les crises au détriment de tous les intéressés du commerce et de l'industrie diamantaire.

Le travail à domicile manque de contrôle efficace. Pratiqué dans des mansardes, des chambres à coucher, les emplacements pèchent souvent contre les principes élémentaires de l'hygiène. De plus, ces ouvriers ne se contentent pas de travailler huit heures. Ils travaillent presque tous dix heures et dépassent souvent la journée de douze heures. Le repos dominical n'est pas toujours respecté.

Quant à la qualité du travail produit, elle laisse souvent à désirer et cela provient de ce qu'étant honteusement exploités, ces ouvriers n'apprennent pas à fond leur métier et se contentent de travailler machinalement à une besogne sans pouvoir l'apprécier. Lorsqu'il y a surcroit de besogne, ces ouvriers demandent le paiement du plein prix. Mais aussitôt qu'il y a un peu d'accalmie ils acceptent le travail avec de fortes réductions, ce qui fait que leur patron, sachant que la marchandise en taillé lui reviendra moins cher, force la vente de son stock, ce qui entraîne encore des pertes plus conséquentes pour les fabricants qui travaillent avec une main-d'œuvre contrôlée. Qui profite de ce malaise ? Personne dans le pays.

Il est donc tout naturel que du côté des fabricants, des négociants et des ouvriers mêmes, il soit cherché remède.

Ce remède réside à combattre, totalement, le travail à domicile pour l'industrie diamantaire,

Il existe un exemple frappant de la conséquence que peut avoir le travail à domicile pour certaines industries de luxe.

Pendant de nombreuses années il y eut en Allemagne une industrie prospère : celle de la taille de pierres de fantaisie, de simili-pierres précieuses. De grands industriels avaient des ouvriers travaillant dans des ateliers. Industriels et ouvriers avaient des revenus appréciables. Il advint que par esprit de concurrence, certains ouvriers commencèrent le travail à domicile. Les grands industriels s'aperçurent bientôt que ce travail était fourni à meilleur compte et le travail à domicile se développa à tel point que les ateliers durent fermer leurs portes.

La concurrence devint telle, qu'actuellement ces ouvriers ont des salaires médiocres et que ces industriels ont un commerce qui manque d'intérêt en ce qui concerne les bénéfices réalisés.

Tel est le sort qui nous attend. si l'industrie non contrôlée du travail à domicile n'est pas endiguée immédiatement ; combattue énergiquement afin de pouvoir obtenir une réglementation profitable aux patrons, aux ouvriers et à la nation.

Puissent ces quelques observations avoir votre bienveillante attention, tel est le vœu que formulent les représentants de notre puissant syndicat.

Veuillez croire, M. le Président, à notre haute considération.

Pour le Syndicat Diamantaire belge :
Le Président : Is. LIPSCHUTZ.

**

Nous avons encore des patrons en France qui croient de leur intérêt de favoriser l'industrie à domicile et qui voient d'un mauvais œil l'organisation de leurs ouvriers. Nous leur recommandons tout particulièrement la lecture de l'intéressant document ci-dessus, de même que nous le recommandons à l'attention de nos camarades ouvriers.

La place nous manque pour publier un second document concernant la lutte contre le clandestinisme. Ce sera pour notre prochain numéro.

E. P.

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude. — La situation demeure assez bonne sur la place où le chômage est inconnu. A cet égard, nous sommes plus heureux que les autres corporations, particulièrement l'industrie de la pipe où le chômage est intense. Si cette situation devait se prolonger il est probable que nous verrions augmenter le nombre de ceux qui reviennent au métier.

Quelques maisons demandent des ouvriers.

— Dans sa dernière réunion, le Conseil Syndical a voté une somme de 50 francs pour l'édition d'une Maison du Peuple dite « Le Palais du Travail » à Villeurbanne (Rhône).

Chassal, Molinges, Vaux. — Une usine de pipes de Molinges ayant fermé ses portes et les ouvriers de cette maison ayant été dans l'obligation de venir travailler chaque jour à St-Claude le Syndicat *Le Travail* fit des démarches afin que la gare de Molinges soit autorisée à délivrer des abonnements ouvriers à prix réduit. Satisfaction lui fut donnée. Nous tentons actuellement d'obtenir la même autorisation pour les gares de Chassal et de Vaux-les-St-Claude, ce qui faciliterait grandement les camarades de cette localité qui, chaque jour, viennent travailler à St-Claude. Les intéressés seront avisés du résultat de nos démarches dès qu'une réponse ferme nous sera donnée.

Dans toutes nos sections le travail est abondant et la situation normale.

Thoiry. — La situation est stationnaire dans notre centre.

Un petit atelier de 5 places où travaillaient deux ouvriers inorganisés vient de fermer ses portes. Ces deux ouvriers ont quitté momentanément le métier.

M. B.

Taninges. — La situation est bonne. Le travail est abondant et d'assez bonne qualité. Rien de particulier à signaler.

R. G.

Nous recevons de la Coopérative de Taninges une somme de 35 francs provenant de la vente des bouts de stèles au profit du *Rayon du Soleil*. Nous remercions les camarades de Taninges de cette somme qui paraîtra dans la prochaine liste.

Lyon. — Le travail est assez bon et la situation normale.

Nous avons eu le regret de constater que peu de camarades assistaient à la dernière réunion.

Dans une petite organisation comme la nôtre, cette abstention entraîne fatallement l'inactivité de l'organisation. Une nouvelle réunion sera convoquée les premiers jours de juin. Nous faisons un pressant appel à nos adhérents pour qu'ils y assistent. Des questions très importantes y seront discutées, des décisions également importantes seront vraisemblablement prises. Il sera vain de récriminer après coup contre ces décisions.

A. F.

Nemours. — Rien de nouveau sur notre place où le travail est normal.

E. T.

Felletin. — Le travail est abondant et d'assez bonne qualité. La situation demeure bonne.

L. P.

Paris. — La situation est bonne sur notre place.

A la suite d'un incident, la Maison Pierre Roux a fermé ses portes. Les ouvriers n'avaient aucune difficulté à s'embaucher dans d'autres maisons.

— Pour la période du 19 mai au 16 juin, l'indemnité de vie chère passe de 81.90 à 87.40 par semaine, soit une augmentation de 5.50.

— La sortie de la *Jeunesse diamantaire* aura lieu le 24 juin. Le programme précis de la journée sera fixé ultérieurement.

Dès à présent nous pouvons indiquer que la promenade s'effectuera en bateau. Rendez-vous à 8 heures du matin au Port-Royal.

Le prix des places est de 12 francs par personne. Les membres de la jeunesse à jour de leurs cotisations ne paieront que 5 francs, *aller et retour*. Les enfants au-dessous de 12 ans, accompagnés de leurs parents ne paieront pas.

Le retour aura lieu vers 11 heures du soir.

— Nous remercions bien vivement Messieurs Asscher qui, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par la liste publiée d'autre part, nous ont fait parvenir une somme de 1.500 francs pour le *Rayon du Soleil*.

Rarement notre *Rayon du Soleil* eut à enregistrer semblable aubaine. Aussi, l'organisation tient elle à adresser à Messieurs Asscher ses remerciements les plus sincères pour leur geste généreux.

P. L. B.

BELGIQUE

Bien que le marché soit calme, la situation de travail demeure normale. Pas de chômage. Pourtant, des ouvriers travaillant habituellement certaines catégories de pierres ont dû changer de catégories.

HOLLANDE

L'accalmie qui s'est produite dans les affaires a provoqué une augmentation sensible du nombre des chômeurs. Aux dernières nouvelles portant sur la semaine du 21 au 27 mai, il y avait 1.026 chômeurs.

Une grande partie des ouvriers d'Amsterdam travaillent maintenant des fantaisies.

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois

Collecte entre les ouvriers diamantaires de L'Essard.....	60 50
Collecte au banquet de la Maison Rey et Lançon (patrons et personnel).....	133 »
Lahu Edmond, Chassal.....	5 »
Perrier Hippolyte, Chassal.....	5 »
C. B., St-Claude.....	3 »
Joly Gaston, St-Claude.....	2 05
Louise Berthet, Clairvaux.....	5 »
MM. Asscher, Versailles.....	1.500 »
Mathias Levy, Paris.....	2 »
F. Gallat, Paris.....	1 50
<i>Pourcentage sur cotisations :</i>	
Robert Monneret.....	19 45
Narcisse Saveret.....	5 90
Gabriel Maurel.....	9 25
Léon Rigoulet, Clairvaux.....	3 90
Excédent d'écot.....	1 »
Total	1.756 55
Liste précédente	743 »
Total à ce jour (depuis le début de l'année)	2.499 55

Merci à tous ces généreux donateurs.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 9 au 15 Avril	14.344	203
Du 16 au 22 —	14.390	155
Du 23 au 29 —	14.417	180
Du 30 Avril au 6 Mai	14.379	184

Les 14.379 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

9.618 polisseurs, dont 53 chômeurs ;
2.008 sertisseurs, dont 18 chômeurs ;
1.713 débruteurs, dont 88 chômeurs ;
177 polisseurs de roses, tous au travail ;
28 sertisseurs de roses, tous au travail ;
17 débruteurs de roses, tous au travail ;
274 cliveurs, dont 11 chômeurs ;
372 scieurs, dont 13 chômeurs ;
172 frotteurs, dont 1 chômeur.

Le montant des cotisations encaissées au cours de cette semaine par l'A. D. B. s'élève à fr. : 158.108.

En outre, la Caisse de Crise a encaissé pour la même semaine la somme de fr. : 124.980.

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 16 au 22 Avril	5.448	518
Du 23 au 29 —	5.317	645
Du 30 Avril au 6 Mai	5.246	727
Du 7 au 13 Mai	5.191	798

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

301 scieurs occupés, 53 chômeurs, dont 5 femmes ;
3.083 polisseurs de brillants occupés, 326 chômeurs, tous hommes ;
578 sertisseurs de brillants occupés, 72 chômeurs, dont 1 femme ;
545 débruteurs de brillants occupés, 219 chômeurs, dont 131 femmes ;
249 polisseurs de roses occupés, 55 chômeurs, tous hommes ;
102 sertisseurs de roses occupés, 15 chômeurs, tous hommes ;
192 débruteurs de roses occupés, 29 chômeurs, tous femmes ;
39 chatonniers occupés, 5 chômeurs, tous hommes ;
102 cliveurs occupés, 24 chômeurs, dont 4 femmes.

Le total des cotisations encaissées par l'A.N.D.B., pour cette semaine, s'élève à florins : 12.046,75.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Les valeurs diamantifères ont connu des variations de cours assez grandes, tiraillées qu'elles sont entre des nouvelles de tendance contradictoires.

C'est ainsi qu'on annonce successivement que les restrictions en cours pour réduire la production alluvionnaire vont être suspendues ou qu'elles seront au contraire maintenues. C'est ainsi encore qu'on annonce un jour que le Syndicat de Londres a vendu tout son stock et qu'on dément cette nouvelle quelques jours après.

Il est apparu qu'une partie au moins de ces nouvelles pessimistes était le résultat d'une campagne de presse sciemment organisée et qui a porté surtout sur les journaux allemands. L'organisation patronale belge s'est même émue de la persistance de ces bruits tendancieux et a adressé aux principaux journaux allemands toute une série de mises au point.

De Beers qui le 1^{er} mai était à 1730 s'élevait en quelques bonds à 1959 le 10 mai pour redescendre à 1764 le 21 et se redresser à 1805 le 24.

On attribue cette dernière hausse à la nouvelle que le dividende de juin sera supérieur aux prévisions. Bien que cette rumeur ait été démentie, elle paraît aujourd'hui fondée.

Jagersfontein a subi les mêmes influences qui l'ont porté de 386,50 le 1^{er} mai à 424 le 10 et 392 le 24.

**

Tous les marchés accusent une certaine accalmie dans les affaires, mais les milieux diamantaires considèrent ce fait comme normal en cette période de l'année.

Les grosses pierres sont toujours demandées et sur ces marchandises les prix ont tendance à la hausse. La demande en baguettes est toujours soutenue. Les huit-huit et les mélés sont toujours quelque peu délaissés.

NOS MORTS

Nos avons le regret d'annoncer le décès de notre camarade

Louise NOIROT

du Syndicat de Saint-Claude (Section de Sellières), décédée à Sellières le 28 Avril 1928.

A sa famille si cruellement éprouvée l'organisation présente ses biens sincères condoléances.

LE BOORT

Renversement de tendance. Alors que les cours étaient à la baisse les deux mois précédents, dès fin avril ils accusèrent une reprise marquée.

Au bureau de boort d'Anvers le prix est de 5 florins par carat contre 4,70 précédemment.

Il est question d'une nouvelle combinaison qui mettrait la vente du boort entre les mains d'un seul groupement.

Que cela puisse s'envisager, cela suppose que la concurrence des diamants alluvionnaires a beaucoup diminué.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Achat de Livres**M. RIEFFEL**
Libraire47 ter, Rue des Saints-Pères, PARIS (6^e)
parcourra en automobile, à partir du 15 JUILLET, les départements de la HAUTE-SAONE et du JURA.

Prière aux personnes qui ont des livres à vendre de le lui écrire.

M. RABINOVITCH

12, Avenue de Belfort, à SAINT-CLAUDE

demande de bons ouvriers pour le roid et la fantaisie.

A VENDRE

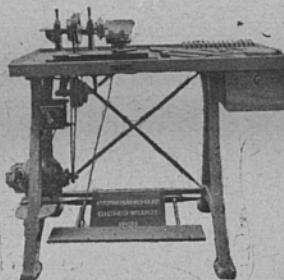
dans des conditions très avantageuses

Huit places de diamantaires avec leur outillage complet (meules, pinces, etc...):**Un moteur électrique ;****Deux réchauds à gaz ;****Une rôdeuse ;** 3-2

S'adresser à M. R. ROBY, Route de Bauze, AUBUSSON (Creuse).

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude
R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, Edmond PONARD.



MACHINES A BRUTER LE DIAMANT

BRANT

à pédailler — à moteur électrique

V^{UE} F. BRANT-GRAIN DORG^E & C^{IE}

3, rue des Récollets, 3

ANVERS (Belgique)

— Consultez-nous pour nos Moulins transportables —

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !**LOUPES**Exigez les loupes poinçonnées **DAVIDS** à grossissements spéciaux**CIMENT**Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « **DAVIDS** », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc.**I. D. DAVIDS & ZONEN**

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

En vente à la Permanence**LE MANUEL du LAPIDAIRE**

PAR Laurent VERVOORT

(Nouvelle édition revue et augmentée)

Cette brochure qui contient une théorie de la taille ainsi que de nombreux renseignements généraux et techniques sur les différentes branches de notre métier, est indispensable à tout apprenti et à tout ouvrier.

En raison du tirage limité, la vente en est strictement réservée aux adhérents de l'Union Nationale des Ouvriers Diamantaires et aux apprentis admis par nos Syndicats.

PRIX { A la Permanence... 7 francs
Par la Poste..... 7 fr. 50

Les commandes doivent être accompagnées du montant.

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc..., adressez-vous à

M. Louis BERTHONMécanicien-Ajusteur
à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

De la valeur de votre outillage dépend votre production !..

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSELFournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces et Poids métriques contrôlés par l'Etat

Médaille à l'Exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce et de l'Industrie, Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration 1^{er} Prix et Grande DistinctionRecommandé par les Fédérations Internationales des Bijoutiers Négociants et Organisations Ouvrières
Fondateur des Ecoles Professionnelles de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale